



Meyrin, le 24.09.2024

Assemblée générale annuelle

Chers Membres

Conformément à l'article 23 des statuts du TC Meyrin, vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle (saison 2023-2024) qui se tiendra au complexe sportif de Maisonnex le:

Lundi 28 octobre 2024 à 19h00

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 30 octobre 2023 (accessible sur le site du TC Meyrin)
- Rapport du Président
- Rapports d'activités
 - Interclubs
 - Tournoi internes et officiels
 - Mouvement junior
 - Mouvement senior
 - Sponsoring
- Ratification des rapports ci-dessus et décharge au comité
- Rapport des Finances
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes et décharge au comité
- Élection du comité
- Élection des vérificateurs des comptes
- Propositions individuelles à faire parvenir jusqu'au vendredi 25 octobre 2024 (art. 26 des statuts)
- Divers

Le Président